



Ligue pour la
Protection des Oiseaux

Communiqué de presse

Jeudi 13 octobre 2005

Tir d'un vautour moine dans le Verdon : La LPO porte plainte

Contacts

Benjamin Kaboucche
LPO PACA
paca@lpo.fr
Tél. : 04 94 12 79 52

Caroline Idoux
Chargée des Relations
Presse
Tél.: 01 53 58 58 38
caroline.idoux@lpo.fr
Photos de vautours moines
sur demande.

Un jeune vautour moine faisant parti d'un programme de réintroduction a été retrouvé mort, tué au fusil, en bordure des gorges du Verdon. Il s'agit du premier cas de destruction par tir de cette espèce sur notre territoire, un rapace pourtant inoffensif et dont moins de 70 individus vivent en France*. Une perte inestimable et intolérable. La LPO a décidé de porter plainte.

Ce vautour n'était pas anonyme. Baptisé Doué, du nom du zoo qui l'a vu naître au printemps 2005, il bénéficiait - comme tous ses congénères depuis 13 ans - d'un important programme de restauration sur notre territoire. Il était également le premier vautour moine à avoir été introduit dans le Verdon avec l'espoir qu'il y fonde les bases d'une nouvelle colonie. Seulement voilà, un porteur de fusil a mis fin à ses jours. Le cadavre du vautour a été retrouvé le dimanche 2 octobre dans un endroit réputé pour la recherche de champignons et pour la chasse. Après analyse, il ne fait aucun doute que l'oiseau a été délibérément tiré en vol, comme en attestent les 8 plombs retrouvés dans le cadavre. Pourtant, aucune confusion avec un autre animal n'était possible.

Depuis 30 ans, la France est le chef de file de la conservation des vautours en Europe. Alors que l'on parle actuellement de la nécessité de préserver la biodiversité de la France, comment ne pas s'indigner de cet acte gratuit ?

Rapace nécrophage, le vautour moine erre sur son immense territoire (5000 km²), à la recherche de cadavres d'animaux, qui constituent son régime alimentaire. La population française est estimée à un maximum de 70 individus, dont une seule colonie de reproduction estimée à 15 couples. C'est l'un des oiseaux les plus rares de France et le ministère de l'Ecologie a d'ailleurs mis en œuvre un Plan national de restauration depuis un an, impliquant de nombreux partenaires associatifs, aussi bien en France qu'à l'étranger. La France abrite en effet la troisième population d'Europe, derrière l'Espagne et la Grèce.

De nouveaux vautours moines seront encore libérés dans le Verdon l'an prochain. Il est illusoire de croire que cet acte isolé puisse entamer la détermination d'hommes et de femmes qui luttent au quotidien pour la préservation de notre patrimoine naturel.



Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO

** Tout d'abord réintroduit dans la région des Grands Causses, entre 1992 et 2004, le vautour moine est actuellement réhabilité dans son ancienne aire de répartition méditerranéenne, au pied des Alpes provençales. Deux sites ont été retenus pour cette aventure : les Baronnies (dans la Drôme) et le Verdon (à cheval entre les Alpes de Haute-Provence et le Var). Dans ce dernier site, les lâchers avaient débuté cette année, avec l'envol de 2 jeunes nés en parcs zoologiques, Doué, issu du zoo de Doué-la-Fontaine (49), et Arhnem, du zoo du même nom, aux Pays-Bas. L'espèce avait été exterminée à la fin du 19ème siècle.*



Retrouvez nos communiqués sur le site <http://www.lpo.fr>

Siège social national : LPO - Corderie Royale - BP 90263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél : 05 46 82 12 34/ Fax 05 46 83 95 86

Association reconnue d'utilité publique - Représentant officiel de Birdlife International en France